Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 022-212203541-20260605-2026_27-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TREGLAMUS

COTES D'ARMOR

SEANCE DU 5 JUIN 2026

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Date de la convocation

29 Mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. PARISCOAT, Maire.

Présents (15) : PARISCOAT Dominique, LE BLOAS Mireille, DELET Jean-Hubert, COATRIEUX Damien, PRIGENT CADIOU Sophie, PRIGENT Yves, LORGERE Noëlle, THORAVAL Géraldine, HAMELIN-PAILLARD Laëtitia, CHERITEL Morgane, DANIEL Aurélie, YAUDET Justin, BENECH Thomas, MONFORT Alain-Yves, MINTER Denis.

A été nommée secrétaire de séance : Mme DANIEL Aurélie

Objet de la Délibération

2026.27

REQUALIFICATION PLACE DU BOURG
Avenant n° 2 marché COLAS et n° 1 marché JO SIMON

M. Le Maire présente au conseil les avenants reçus du bureau d'études ING Concept, pour les entreprises COLAS et JO SIMON titulaires des marchés de travaux relatifs aux travaux d'aménagement du Bourg.

Les plus-values et moins-values sont présentées comme suit au conseil municipal et soumises à l'approbation de celui-ci :

- LOT 1 – Voirie – Réseau d'eaux pluviales - Signalisation : Colas France Baie d'Armor
  Avenant n°2 : **- 14 812.80 € HT** (moins-value) et **+ 24 670 € HT** (Plus-value) soit une plus-value totale de **9 857.20 € HT soit 11 828.64 € TTC**

- LOT 2 – Paysage : Entreprise JO SIMON
  Avenant n°1 : **- 2 071.25 € HT** (moins-value) et **+ 1 056.50 € HT** (Plus-value) soit une moins-value totale de **1 014.75 € HT soit 1 217.70 € TTC**

Après en avoir délibéré,

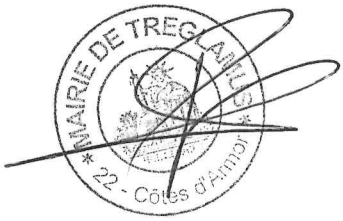
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 022-212203541-20260605-2026_27-DE

- Approuve les avenants ci-dessus
- Autorise le Maire à les signer.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme,

Le Maire,



Le secrétaire de séance,

